



**Information sur les décisions prises par le Conseil municipal
lors de la séance du 16 mai 2024**

Lors de cette séance, le Conseil municipal a accepté la résolution suivante :

- A l'unanimité (17 oui), le Conseil municipal a accepté la résolution 24-01 relative à l'approbation des comptes et du rapport de l'organe de révision de l'exercice 2023 du Groupement intercommunal du Centre Sportif de Rouelbeau.

Lors de cette séance, le Conseil municipal a accepté les délibérations suivantes :

- A l'unanimité (17 oui), le Conseil municipal a accepté la délibération 24-08 relative à l'approbation des comptes, du rapport de l'organe de révision et du rapport de gestion de l'exercice 2023 de la Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie.
- Par 16 oui et 1 abstention, le Conseil municipal a accepté la délibération 24-09 relative à l'approbation des comptes, du rapport de l'organe de révision et du rapport d'activité de l'exercice 2023 de la Fondation communale immobilière de Collonge-Bellerive.
- A l'unanimité (17 oui), le Conseil municipal a accepté la délibération 24-10 relative à l'approbation des comptes annuels 2023 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2023.

Le dernier jour du délai référendaire pour ces délibérations est fixé au 8 juillet 2024.

Les textes de ces délibérations et de cette résolution peuvent être consultés sur les panneaux d'affichage officiels de la commune ou à la Mairie.



Lors de cette séance, le Conseil municipal a élu les membres du bureau du Conseil municipal pour la période du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025 :

Par 18 voix, M. Guy ZWAHLEN est élu Président du Conseil municipal.

Par 18 voix, M. Julien LEVY est élu vice-Président du Conseil municipal.

Par 17 voix, Mme Paola DI ROMANO TORRES LEON est élue 1^{ère} Secrétaire du Conseil municipal.

Par 17 voix, M. Marc OBERSON est élu 2^{ème} Secrétaire du Conseil municipal.